

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
210<sup>EME</sup> REUNION  
26 NOVEMBRE 2009  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CCX)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 210<sup>ÈME</sup> REUNION DU CONSEIL DE PAIX  
ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 210<sup>ème</sup> réunion tenue le 26 novembre 2009, a reçu une communication du Professeur Francis Deng, Sous-secrétaire général, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention du Génocide.

Le Conseil a rappelé les dispositions pertinentes de l'Acte constitutif de l'UA qui, notamment en son article 4, paragraphe h, souligne la ferme détermination de l'UA à faire face aux crimes de génocide, aux crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité.

Rappelant la tragédie du génocide au Rwanda de 1994, le Conseil a souligné l'importance qui doit être accordée à la prévention du génocide. Le Conseil a pris note des efforts déployés par le Secrétaire général, en particulier aux situations de risque de génocide.

Le Conseil encourage avec intérêt la tenue régulière de consultations visant à renforcer les synergies entre l'UA et les Nations unies dans le domaine de la prévention du crime du génocide en Afrique.

**Addis-Abeba, le 26 Novembre 2009**

2009

# Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/2362>

*Downloaded from African Union Common Repository*